

Installateur d'équipements sanitaires

RNCP1258 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233s
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'installateur(trice) d'équipements sanitaires réalise les installations de plomberie dans tous types de locaux. Il(elle) prépare, assemble, fixe et pose tous les éléments d'équipements sanitaires (baignoire, lavabo, W.-C., chauffe-eau, chauffe-bain, ...). Il (elle) effectue le réglage et la mise en service des installations et procède aux réparations éventuelles. Le dépannage entre aussi dans le cadre du métier, sauf s'il concerne la production d'eau chaude sanitaire qui est en général l'affaire de spécialistes.

Cet(ette) ouvrier(ère) travaille généralement seul(e), presque exclusivement sur chantier où il(elle) intervient fréquemment en même temps que d'autres professionnels du bâtiment (électriciens, maçons, plâtriers, peintres ...).

Les travaux qui lui sont confiés sont aussi bien des installations neuves, dans des immeubles neufs ou anciens, que la modification d'installations existantes.

L'installateur(trice) d'équipements sanitaires est en relation avec les clients, notamment lorsqu'il(elle) effectue des travaux dans des logements habités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. REALISER UNE INSTALLATION INDIVIDUELLE DE PLOMBERIE SANITAIRE

Réaliser à partir de plans, le tracé de toutes les tuyauteries en respectant les impératifs de vidange, l'esthétique et les contraintes réglementaires.

Equiper et poser les appareils (filtre, compteur d'eau, détendeur, lavabos, douches, évier...), supports de tuyauteries et accessoires de l'installation.

Façonner et réaliser à l'établi ou en position, tous les assemblages de tuyauteries cuivre par brasage tendre ou fort.

Poser en apparent, en encastré (mur), en noyé (chape) ou en enterré des tuyauteries (gainées ou non suivant l'exigence) en cuivre ou en polyéthylène réticulé (PER), et en polychlorure de vinyle (PVC) pour les évacuations.

Réaliser, l'alimentation gaz (butane), par tuyauteries cuivre des différents appareils (chauffe eau, cuisinière...).

Raccorder au conduit de fumée les appareils de combustion d'une installation sanitaire.

Réaliser, dans une habitation individuelle, une installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple flux.

Raccorder à partir du tableau d'abonnés les appareils électriques d'une installation sanitaire (chauffe eau électrique, pompe, ...).

Effectuer les essais d'étanchéité et la première mise en service de l'installation.

2. REALISER UNE INSTALLATION COLLECTIVE DE PLOMBERIE SANITAIRE

Réaliser à partir de plans, le tracé de toutes les tuyauteries en respectant les impératifs de vidange, l'esthétique et les contraintes réglementaires.

Equiper et poser les appareils (filtre, compteur d'eau, détendeur, lavabos, douches, évier,...), supports de tuyauteries et accessoires de l'installation.

Façonner et réaliser à l'établi ou en position, tous les assemblages de tuyauteries cuivre par brasage tendre ou fort.

Poser en apparent, en encastré (mur), en noyé (chape) ou en enterré des tuyauteries (gainées ou non suivant l'exigence) en cuivre ou en polyéthylène réticulé (PER), et en polychlorure de vinyle (PVC) pour les évacuations.

Poser en incorporation des réseaux hydrocâblés en polyéthylène réticulé (PER) ou cuivre recuit.

Réaliser les divers façonnages et assemblage mécaniques par filetage et raccords, des canalisations de distribution de sanitaire eau chaude et eau froide en acier galvanisé.

Installer un collecteur d'eaux usées ou d'eaux vannes en polychlorure de vinyle (PVC).

Effectuer les essais d'étanchéité et la première mise en service de l'installation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales de chauffage-plomberie comprenant moins de 10 salariés. Entreprises ou établissements de génie climatique d'envergure régionale ou nationale comprenant entre 11 et 50 salariés.

Entreprises de gros œuvre et connexe, lorsqu'elles agissent en tant qu'entreprises générales tous corps d'état.

Entreprises de travaux publics, qui ont besoin des compétences du professionnel pour les réseaux d'assainissement et hydrauliques en voiries.

Entreprises d'électricité, qui ont besoin des compétences du professionnel pour conquérir des marchés plomberie sanitaire sur des marchés dont l'énergie est tout électrique.

Entreprises d'intérim, qui emploient des professionnels en renfort des entreprises du BTP.

Entreprises de maintenance en génie climatique.

Les entreprises de type « pisciniers », aménagements d'espaces verts, grossistes, les sociétés de distribution d'eau, service après-vente de fabricants de matériel de génie climatique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur en plomberie.

Ouvrier professionnel en installations sanitaires.

Plombier.

Plombier sanitaire.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 048 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP11067

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1258/>